

<p>Mairie de CHAILLEY</p>  <p>Y O N N E</p>			<p>DELIBERATION <b>0008 / 2025</b></p>	<p>Objet : TRAVAUX</p>
			<p>Séance du <b>27/01/2025</b></p>	<p>Modification de l'installation électrique de la Crèche au niveau des zones de chauffage</p>
<p>MEMBRES CONSEIL</p>			<p><b>Etaient présent :</b> Messieurs Philippe GUINET-BAUDIN, Maire, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, Adjoint, Philippe FERLET, Alain GORNEAU, Hubert JOSSIER, Claude MARGUENAT, Mesdames Marie-France DAGUIN, Laurence RENVOYE</p> <p><b>Etaient absents excusés :</b> M. Hervé CYGANKO pouvoir à M. Guinet-Baudin, Mme Ismérie BRUNAT pouvoir à M. Boquant, M. Patrice DOYEN pouvoir à M. Renault, Mme Nathalie LAMBERT, Mme Viviane ROUSSEL</p>	
<p>Afférent au conseil</p>	<p>En exercice</p>	<p>Qui ont pris part à la délibération</p>		
<p>15</p>	<p>14</p>	<p>9+3</p>		
<p>DATE DE CONVOCATION</p> <p><b>22/01/2025</b></p>				
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification du</p> <p><b>30 JAN. 2025</b></p>			<p><b>Secrétaire de séance :</b> M. Stéphane BOQUANT</p>	

**Visa :**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

**Exposé :**

Suite au constat sur place d'un problème de branchement électrique, il s'est avéré nécessaire de modifier une partie de l'installation électrique de la Crèche. Sur proposition de la commission des travaux.

**Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

1/ Acceptent le devis de l'entreprise SALGUEIRO pour un montant de 990.31 € TTC

2/ Mandatent le Maire ou l'adjoint en charge des travaux pour en poursuivre l'exécution et inscrire la dépense au budget

Vu, Fait et délibéré, les jour et an que dessus ont

Signé tous les membres présents

Le maire

Philippe GUINET BAUDIN

